

var Prestations prématernelles techniques, par hôpital (*Atlas*)

Description	<p>Moyenne des prestations techniques prématernelles précédant un accouchement ayant eu lieu pendant l'année civile.</p> <p>Il s'agit des :</p> <ul style="list-style-type: none"> • échographies ayant eu lieu au cours d'une période de 280 jours précédent l'accouchement, • procédures obstétricales invasives ayant eu lieu au cours d'une période de 280 jours précédent l'accouchement, • cardiotocographies ayant eu lieu au cours d'une période de 15 jours précédent l'accouchement. <p>Ces statistiques sont basées sur la localisation de l'hôpital ayant attesté l'accouchement. Elles peuvent être ventilées par tranche d'âge des bénéficiaires, selon qu'elles jouissent ou non du droit à l'intervention majorée et selon le type de prestation technique</p>	Code	cube_007_005b_At
<i>Codification</i>	Nombre moyen	Variable(s) source(s)	<ul style="list-style-type: none"> • SS00020-Code nomenclature • SS00075-Numéro d'identification institution
<i>Remarques</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les accouchements sont identifiées à l'aide des codes nomenclature relatifs aux césariennes (424093, 424104), aux accouchements par voie basse à l'hôpital (422225, 423500, 422671, 423673, 423010, 423021, 424012, 424023, 424071, 424082) et aux accouchements à domicile (422656, 423651). • Les prestations techniques sont identifiées à l'aide des codes nomenclature suivants : • échographies : 460250, 460261, 460515, 460526, 460530, 460541, 460552, 460563, 460832, 460843, 461731, 461742, 461753, 461764, 461775, 461786, 461790, 461801, 461812, 461823, 461834, 461845, 468731, 468742, 468753, 468764, 468775, 468786, 468790, 468801, 468812, 468823, 468834, 468845, 469291, 469302, 469490, 469501, 469593, 469604, 469895, 469906, 469910, 469921, 469932, 469943, • procédures obstétricales invasives : 432353, 432364, • cardiotocographies : 424056, 424060. • Si plusieurs accouchements sont attestés le même jour pour la même bénéficiaire, un seul est retenu, selon l'ordre de priorité suivant : césarienne (1), accouchement par voie basse à l'hôpital (2), accouchement à domicile (3). • Deux facturations dans un délai de 30 jours ne sont comptabilisées que pour un accouchement. • Les chiffres par entité géographique sont basés sur l'adresse liée au numéro INAMI de l'institution qui a attesté l'accouchement. • Vous trouverez davantage d'informations sur la santé périnatale dans les rapports sur les soins périnataux des régions flamande, wallonne et bruxelloise. 	Variable(s) équivalente(s)	<ul style="list-style-type: none"> • cube_007_005a-Prestations techniques prématernelles, selon le domicile • cube_007_001b_denom-Nombre d'accouchements au cours de l'année civile, par hôpital • cube_007_003b-Contacts périnataux avec un prestataire de soins, par hôpital • cube_007_004b-Détection prématernelle diabète de grossesse, par hôpital • cube_007_006b-Césariennes par hôpital • cube_007_007b-Durée moyenne d'hospitalisation après l'accouchement, par hôpital • cube_007_008b-Aucun contact postnatal en soins ambulatoires, par hôpital • cube_007_009b-Aucun contact postnatal avec une sage-femme, par hôpital
<i>Fréquence et timing de la mise à jour</i>	les statistiques de l'année civile -2 sont ajoutées chaque année durant le Q4.	Mots clés	Prestations de soins de santé
<i>Le plus petit niveau géographique disponible</i>	commune		
<i>Méthode de calcul</i>	Nombre de prestations techniques prématernelles précédant un accouchement durant l'année civile (280 jours pour les échographies prématernelles et les procédures obstétricales invasives et 15 jours pour les cardiotocographies) / Nombre d'accouchements attestés au cours de l'année civile		
Disponible	2006		

Dimensions

- [Catégorie d'âge](#)
- [Type de prestation technique](#)
- [Intervention majorée](#)

Référence recommandée

IMA_AIM (23/12/2025), cube_007_005b, [Atlas IMA_AIM \(accessed on 05/02/2026\)](#)

Dernière mise à jour des métadonnées

23/12/2025